



Lettre de Mon Village

Dans ce numéro

Actualités	P.2
Urbanisme et Environnement	P.5
Culture et Associations	P.6

HEURE D'HIVER

Le passage à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit

du samedi 30 octobre
au dimanche 31 octobre

A 3 h du matin, il sera 2 h



COMMÉMORATION du 11 Novembre 2021



- ◆ 11 h 45 Monument aux Morts de Marcamps
- ◆ 12 h 00 Monument aux Morts de Prignac

Avec protocole sanitaire en vigueur

Contacts Utiles

Mairie

85 avenue des Côtes de Bourg

www.prignacetmarcamps.fr

secretariat@prignacetmarcamps.fr

Accueil : 05.57.68.44.44

Urgence en HNO et WE

06.38.77.06.96

HORAIRES

ouverture public

Lundi / Jeudi

10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Mardi

10h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

Mercredi

14h00 - 17h30

Vendredi

10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Services d'Urgence

SAMU : 15

POMPIER : 18

GENDARMERIE : 17

SAMU / POMPIER : 112
(à partir d'un téléphone portable)

DEVOIR DE MÉMOIRE

Après 4 ans d'une guerre mondiale, l'Armistice (c'est-à-dire la fin des combats) est signé le 11 novembre 1918 entre les forces alliées (dont la France) et l'Allemagne.

Le 11 novembre devient alors officiellement un jour férié dédié aux commémorations en France le 24 octobre 1922. Depuis, chaque 11 novembre, la France rend hommage aux combattants et aux victimes de la première guerre mondiale (18, 6 millions de morts).

Par devoir de mémoire et pour préserver la paix, il est fondamental que les nouvelles générations soient sensibilisées à cette tragédie qui a marqué notre histoire.

C'est pourquoi, les enfants et les adolescent(e)s qui souhaiteraient honorer de par leur présence cette cérémonie et celles à venir, sont les bienvenus. Ils seront cordialement invités à lire à haute voix les noms des morts pour la France inscrits sur les monuments de Prignac et de Marcamps.

Nous les encourageons vivement à se manifester auprès de la mairie. Ils pourront également se présenter spontanément le 11 novembre. Dans tous les cas, la municipalité saura les accueillir.

Il en va de même pour les musiciens de notre commune qui souhaiteraient s'investir ce jour là pour célébrer musicalement cet anniversaire.

Pour toutes informations, merci de se présenter en mairie et ou contacter le service au : 05.57.68.44.44 et/ou secretariat@prignacetmarcamps.fr



ÉLECTIONS MUNICIPALES

RESULTAT 1er TOUR du 3 OCTOBRE 2021

INSCRITS : 1057

VOTANTS : 542

EXPRIMES : 519 (49, 10 %)

VOTES BLANCS : 10

VOTES NULS : 13

TAUX DE PARTICIPATION : 51, 28%

TAUX D'ABSTENTION : 48, 72%

CANDIDATS

VOIX

%

Francis BERARD :

279

53, 75%

Marc Antoine MARTINEZ :

240

46, 24 %

Actualités



INFO

DEFIBRILLATEURS



Un défibrillateur est désormais installé en extérieur au niveau du local technique entre le city stade et les terrains de tennis et de football.

Ce dernier vient renforcer le dispositif d'assistance à la personne aux premiers secours déjà mis en place au cabinet médical.



CITY STADE

Le city stade de Prignac et Marcamps est « officiellement » ouvert au public pour le plus grand bonheur des jeunes de notre village. Bien que ces derniers se soient appropriés le lieu dès sa mise en place au mois de juin, celui-ci est totalement opérationnel depuis fin septembre avec la mise en place d'un revêtement synthétique et d'un 3ème panier de basket.

Ils peuvent s'adonner en toute sécurité au football type futsal, basket ou encore au hand-ball. C'est ainsi un lieu de rencontre, de partage et de convivialité pour la jeunesse par le biais du sport, vecteur d'intégration sociale et source de plaisir et de bien être.

La dotation du city stade par la communauté de communes du Grand Cubzaguais enrichit ainsi l'offre communale de sports et de loisirs avec ce nouvel équipement public qui vient compléter la plaine des sports (terrains de football et de tennis). La CDC a souhaité équiper toutes les communes en city stade permettant ainsi une accessibilité au sport loisir pour tous sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, la municipalité avait acquis en amont une parcelle de 2583 m2 pour saisir au mieux cette opportunité et s'inscrire dans le projet intercommunal.

Que notre jeunesse profite pleinement de cet espace tout en le préservant. Il leur appartient d'en faire bon usage ...



Actualités

A R S

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Sensibilisation du public au danger du monoxyde de carbone

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO) en France.

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant très difficile à détecter : il est invisible, inodore et non irritant. Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant grâce à la combustion de gaz, de bois, de charbon, d'essence, de fuel ou encore d'éthanol.

Certains symptômes annonciateurs d'une intoxication au CO existent. Maux de têtes, nausées et vomissements sont notamment les premiers signes qui doivent alerter. Bien identifiés, ils permettent de réagir rapidement et d'éviter le pire.

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, cinq points clés sont à retenir :

1. Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.
2. Ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air.
3. Dans le cadre de l'achat d'un appareil de chauffage ou d'un appareil au gaz, s'assurer de sa bonne installation et de son bon fonctionnement avant la mise en service et exiger un certificat de conformité auprès de l'installateur.
4. Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, ne jamais le placer dans un lieu fermé (maison, cave, garage) et l'installer impérativement à l'extérieur des bâtiments.
5. Enfin, respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant. Ne jamais faire fonctionner les chauffages mobiles d'appoint en continu et ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, barbecue, etc.).

L'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) poursuit son action d'information sur ces gestes à adopter pour prévenir une intoxication au CO et sur les réflexes à avoir en cas d'apparition des symptômes.



ARS : Délégation départementale de la Gironde Espace Rodesse
103 bis, rue Belleville - CS 91704 Bordeaux cedex
www.ars.nouvelle-aquitaine.santé.fr

Standard : 05.57.01.44.00

Horaires d'ouverture au public : 8 h 30 - 16 h 30, vendredi 16 h 15

Actualités

INFORMATION VIGILANCE

De nombreuses personnes vont se recueillir sur les tombes de leurs proches le 1er novembre.

Chaque année, divers vols sont constatés dans les véhicules stationnés sur les parkings.

Il arrive que les voitures soient fracturées (le plus souvent bris de glace) mais également que le conducteur ne verrouille pas les portières tout en laissant en évidence des objets, notamment des sacs à main, portefeuilles, portables.

Il est donc conseillé fermeture des véhicules et vigilance.

Des services de surveillance par la Gendarmerie sont d'ores et déjà programmés le 1er novembre aux abords des cimetières.



ORDURES MENAGERES

Bacs roulants

Nous constatons trop souvent la présence de bacs roulants en permanence sur les trottoirs. Des administrés nous font régulièrement remonter ces informations et nous le déplorons. Le trottoir est encore moins une décharge publique.

C'est pourquoi, le Maire rappelle que les administrés sont priés de rentrer leurs bacs roulants dès que possible après le passage du camion des ordures ménagères effectué par les services du SMICVAL.

Cette démarche contribue tout simplement au respect de notre environnement et de notre voisinage dans un souci de bien être et de « bon vivre » dans notre commune.

La qualité de vie dans notre village est l'affaire de tous les citoyens.



REPARATIONS
MULTI-MARQUES

CARTES GRISES

05.57.32.88.47

76 Avenue des Côtes de Bourg



Urbanisme - Environnement



SITE NATUREL DU MORON

Le panneau d'accueil du site du Moron ainsi que les panneaux des différents agrès ont été nettoyés pour une meilleure visibilité.

Conçu et réalisé sous l'impulsion de Monsieur Raymond PREVOT, Maire de Prignac et Marcamps, ce site fut inauguré en 1992. Depuis lors, il fait le bonheur des pêcheurs, joggers, promeneurs et rêveurs...

22 hectares composent ce site formé par la basse vallée du Moron et classé Zone Naturelle sensible et Natura 2000. Il comprend un plan d'eau constitué de canaux à vocation de réserve piscicole et de pêche, des aires de jeux et de pique nique, un parcours pédestre et sportif et une réserve d'oiseaux. Les visiteurs se doivent de respecter ce lieu qui les accueille pour une préservation de la faune et la flore. Des projets d'amélioration et de rénovation sont prévus pour favoriser la biodiversité et une meilleure gestion du site.

Nous rappelons que nos amis les chiens ne sont pas autorisés que ce soit en liberté ou attaché, dans le souci de ne pas perturber la vie protégée sur ce magnifique lieu.

N'hésitez pas à profiter de l'automne qui pare cet havre de paix de belles couleurs et de jolis reflets sur ses plans d'eaux.



Culture - Associations

VIDE TA CHAMBRE

Jouets / Livres / Vêtements Enfants

Et Articles de Puériculture



Restauration et
buvette sur place

Places limitées

3 € la table
1.20m



Organisé par l'A.P.E

de l'école de Prignac et Marcamps

« Les P'tits cro-magnons »



Salle des Fêtes de Prignac et Marcamps

Dimanche 07 Novembre 2021 de 9h à 18h

Réservation exposant obligatoire

Par téléphone : 06.76.14.47.75 ou 06.81.63.78.09

Par Facebook : Les p'tits cro-magnons

Par mail : lesptitscromagnons@gmail.com

A MEDITER

L'écho ne nos paroles

Un jeune berger emprunta un jour un nouveau sentier avec son troupeau. Il lui sembla alors entendre le bruit de sonnailles d'un autre troupeau. Cela le remplit de joie, car il avait bien envie de se faire un ami. Il appela :

- Qui est là ?

Et il entendit aussitôt d'autres voix répondre :

- Qui est là ? Qui est là ? Qui est là ?

Il y avait donc d'autres bergers comme lui dans la vallée.

Il s'écria alors :

- Où êtes-vous, je ne peux pas vous voir ! Et les voix répondirent :

- Pas vous voir, pas vous voir, pas vous voir !

Cela le mit en colère. Les autres bergers se cachaient et se moquaient de lui. Il leur cria :

- Montrez-vous, imbéciles ! Et les voix répondirent :

- Imbécile, imbécile, imbécile !

Cela lui fit un peu peur. Il n'était pas de taille à lutter contre tous ces bergers. Il rassembla bien vite son troupeau et rentra à la maison. Son grand-père, le voyant revenir tout en sueur, le questionna :

- Qu'y a-t-il, mon petit ? On dirait que tu as vu le diable dans la vallée ! Le jeune garçon lui raconta sa mésaventure. Il lui parla de tous ces bergers qui se cachaient, prêts à l'attaquer. Le grand-père comprit que l'enfant, s'était fait peur tout seul, en entendant l'écho de sa propre voix... et il le rassura.

- Ces bergers-là ne te veulent pas de mal. Ils attendent seulement de toi une phrase amicale. Demain, lorsque tu retourneras dans les pâturages, commence par leur dire bonjour.

Le lendemain, lorsqu'il atteignit le fond de la vallée, le jeune berger cria joyeusement :

- Bonjour !

Et l'écho répondit :

- Bonjour, bonjour, bonjour ! Il ajouta :

- Je suis votre ami ! Et l'écho reprit :

- Ami, ami, ami !

Alors la peur quitta le cœur de l'enfant. Il comprit que chaque fois qu'il disait des paroles gentilles, les voix lui répondaient de même. Et, lorsqu'il devint adulte, il garda toujours en mémoire cette leçon.

(D'après un conte hindouiste)

Culture - Associations

OCTOBRE ROSE EDITION 2021



Le départ Place de la Mairie

« **C**omme vous le savez, dimanche 17 octobre a eu lieu « Octobre Rose » sur notre commune. Une fois de plus, vous étiez au rendez-vous. Un grand merci pour votre mobilisation. Nous avons eu 92 participants : **BRAVO !!!!!** Pour un total de 797 € de bénéfice.

Merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'à l'association de la Sauvegarde du Patrimoine. Et merci à tous, petits et grands, qui ont participé à cette noble et utile cause. Nous vous disons à l'année prochaine pour une 3ème édition. A très vite.»

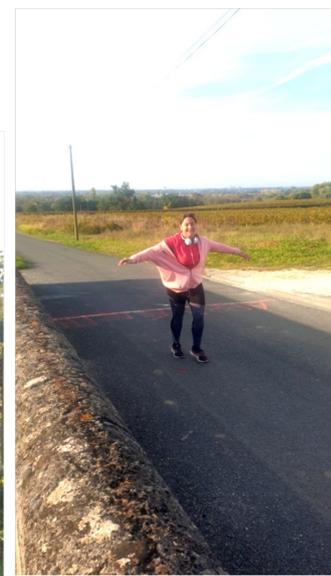
Le Conseil Municipal



Arrivée du 1er coureur de la course des 10 km.



Chemin de la Piguille sous les couleurs de l'automne



Arrivée de la 1ere coureuse de la course des 5 km.

Culture - Associations

☺ TROPHEE TENNIS 2021 ☺

Samedi 16 octobre après-midi, l'UTBPG a proposé une animation qui a rassemblé des enfants de plusieurs clubs, de la Galaxie 6/10 ans niveau de balle ORANGE. Cette animation a eu lieu sur les terrains de Prignac.

18 enfants (16 G et 2 F) ont répondu présents à cette animation. Les enfants étaient répartis par poules. Ils ont fait des petits matchs arbitrés par un enfant avec l'aide d'un adulte. Les matchs se sont faits en 2 sets gagnants, un tie-break pour le 3^e set en cas d'égalité. Chaque enfant a ainsi disputé 3 matchs.

De nombreux parents / accompagnateurs ont assisté à cette manifestation qui s'est déroulée dans une excellente ambiance avec un temps agréable. Nos petits joueurs ont pique-niqué avec ou sans leurs parents avant de reprendre leur match.

L'après-midi s'est achevée par la remise des récompenses puis par un goûter pour les enfants et les adultes.

Ces rencontres amènent petit à petit les enfants à la compétition. Ils apprennent ainsi à s'appliquer, à se concentrer, à gérer leur stress et à arbitrer les matchs. Au final, chaque enfant a gagné un match et arbitré au moins une fois.

Ce fut une journée sympathique : nous remercions les participants, les accompagnateurs, les parents, ainsi que les bénévoles qui ont organisé cette rencontre. Un vrai moment de convivialité après une période difficile due au covid.

